

## Chapitre 5 1853-1859 Les premières années de Michel

### Avec la famille et les proches

Sur le hameau de somont il y a trois familles, toutes issues de Joseph Buisson dit bertrand (l'arrière-arrière-grand-père (trisaïeul) de Michel BUISSON).

Ces trois familles ont héritées des terres des Perrins (Bertrand et Claudine) comme l'indique le cadastre Sarde de 1735.

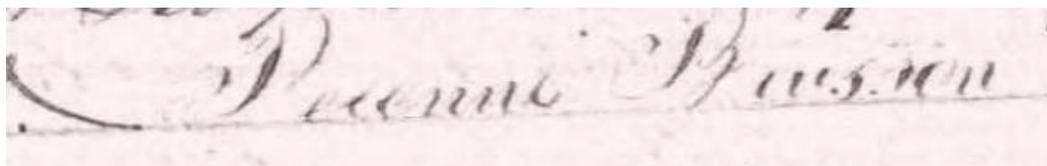
Au total les trois familles Buisson se partagent 400m<sup>2</sup> de vigne pouvant produire 5barils (40 à 50litres par baril) de vins, 20000m<sup>2</sup> de champs pouvant produire 27 quartan (27\*20 litres) de céréales. Ils peuvent hébergers environ 70 bovins. Mais leurs terres comportent aussi 10000m<sup>2</sup> de broussailles et 2000m<sup>2</sup> de roche. Tout ceci représente une faible valeur productive.

A sa naissance en 1853, Michel est le dernier d'une fraterie de 5 frères et 1 sœur.

L'ainé de la fraterie, Joseph, a 17 ans. Depuis longtemps il est au travail soit avec son père (Dominique), soit semble t-il aussi comme journalier chez François Moiroux, le fermier de Gemillieu, voisin de Somont (d'ailleurs il choisira François Moiroux comme témoin à son mlariage en 1865).

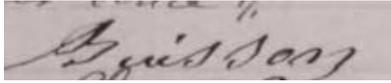
Sa sœur Peronne a 14 ans à la naissance de Michel. Sans aucun doute elle aide sa mère pour s'occuper de ses petits frères, mais aussi aux tâches de jardinage (le hameau comporte 700m<sup>2</sup> de jardin potagers.)

Elle doit aussi avoir une position plus remarquable car elle est la première du hameau a savoir lire et écrire. Sur le seul écrit que l'on possède d'elle, elle semble appliquée et concienseuse.

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature is written on a light-colored, slightly aged paper. The ink is dark, and the handwriting is fluid and somewhat slanted. The name 'Peronne Buisson' is clearly legible, though the 'B' is very large and decorative.

Signature de Peronne à son mariage

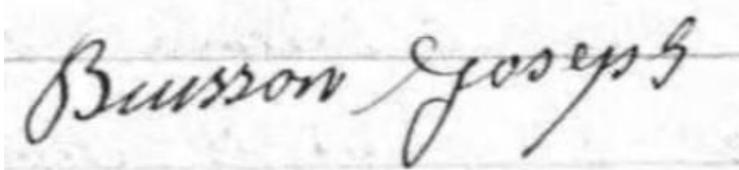
Claude lui a 11 ans à la naissance de son frère. Il va à l'école comme sa sœur et on peut voir son écriture lorsqu'il signe pour son mariage.



Signature de Claude

Noel, agé de 9 ans en 1853) doit lui aussi aller à l'école, bien que nous n'ayons aucune informations allant dans ce sens.

Les deux deniers, François (7ans) et Joseph (4 ans) n'y sont peut être pas encore ou alors viennent d'y entrer pour François.



Signature de Joseph à son mariage

**Dans les années 1854, 1858**, Michel doit commencer à marcher, puis gambader dans les chemins et les jardins du hameau de Somont.

Il doit sans doute accompagner sa sœur ou ses frères Noel et François à la corvée d'eau. En effet les maisons du hameau, construites à même la roche (la balme) au pied des monts du Lierre ne dispose pas de puits, de source ou de ruisseau. Il existe à quelques encablures une source dans une ferme de Yenne (Haut Somont), et un peu plus loin une fontaine au centre du hameau de Haut somont.

Dans le hameau familiale il n'y a pas d'autres enfants de son âge. D'ailleurs sur Saint Jean de Chevelu on compte que 24 naissances en 1853 ET AUCUNE à Somont ou Gemillieu le hameau voisin.

Par contre sur le Hameau de Haut Somont (à quelques mètres de Somont) qui est la continuation de Somont sur la commune de Yenne plusieurs naissances ont eu lieu en 1852 et 1853. Par ailleurs l'oncle et la tante de Michel, Noel Machet et son épouse vivent en voisins des familles Dantin (François et Claude) et leurs enfants ; **Rose** née en 1853, **Jeannette** en 1852 et **Marie** en 1854. Il est probable qu'accompagnant sa mère en visite chez son frère il ait joué avec elles.

Un peu plus loin il y a **Louis Joly** né en 1852 et **Anthelme Reveyron** né en 1853 autres copains potentiels de Michel.

## *Les légendes locales racontées à Michel*

A n'en pas douter, Michel a dû écouter les histoires et légendes locales. Parmi elles :

## La dent du chat

La dent du chat est la montagne qui domine Saint Jean de Chevelu



### La légende de la Dent du Chat

*Dans les anciens temps, un pêcheur du nom d'Antoine vivait au flanc de la montagne qui surplombe, à pic, le magnifique lac du Bourget. Il y possédait une mesure de torchis et de chaume qu'il quittait, dès l'aube, pour s'en aller pêcher. Un matin, qu'il n'arrivait pas à tirer de l'eau le moindre petit poisson, il promit d'offrir aux Dieux, le premier poisson qu'il pêcherait en le remettant à l'eau. Antoine estimait que les Dieux ne se laisseraient pas gagner de générosité et que ce premier poisson en amènerait plus d'un autre ! Ils l'entendirent, car sa ligne tout aussitôt se prolongea d'un poisson, énorme et beau comme il ne croyait pas qu'il pût en exister de pareil ! « Un poisson qui se vendrait cher au poids ! » pensait Antoine par habitude. Mais sa promesse lui revint en mémoire ... Il soupira... Il hésita ... Fallait-il vraiment avoir le courage de remettre à l'eau ce merveilleux poisson ? Pour qu'un autre le repêche et en tire profit ? Les Dieux ne pouvaient exiger un tel sacrifice... Ils ne mangeaient pas. Que leur importait donc qu'on leur fasse hommage de ce poisson-ci plutôt que du suivant ?*

*- Tu as dit « le premier », lui souffla son bon ange.*

*- Eh bien ! Répliqua le madré Savoyard, ce sera le premier, à partir d'à présent !*

*Et il lança sa ligne à nouveau. Dans la même seconde, il la releva ! Un poisson deux fois plus gros que le précédent frétillait au bout du fil.*

*- Rejette-le, rejette-le ! Intima la petite voix*

*- C'est facile à dire ! Grommela le pêcheur. On voit bien, cher ange, que vous êtes un pur esprit. Pour mon compte, j'ai femme et enfants. Avec le prix de ce poisson-là, nous vivrons une semaine !*

*- Ton poisson appartient aux Dieux !*

*- Alors, je n'ai pas à leur donner ! Répliqua l'homme, chicanier de son naturel. L'ange joignit ses ailes pour se cacher le visage et se mit à pleurer. Antoine avait relancé sa ligne une troisième fois et, immédiatement, il eut, à l'adresse de l'ange, un sourire goguenard. Sa prise promettait de dépasser encore les deux premières. Elle était si lourde que l'extrémité de la canne ployait et que l'habile pêcheur eut beaucoup de peine à amener le fil jusqu'à lui. Avec précaution, il le souleva*

hors de l'eau. Alors il ne retint pas un cri de stupeur ... Un petit chat noir se débattait, agrafé à l'hameçon ! Antoine le délivra et le soupesa au creux de sa main. Une poignée de duvet n'eût pas été plus légère que cette bestiole qui, tout à l'heure, avait failli casser sa ligne ! Antoine ne chercha pas à déchiffrer l'énigme mais décida d'emporter le chaton. Sa femme serait contente, elle qui se plaignait que leurs provisions soient le festin des rats. Il voulut continuer à pêcher. Mais il eut beau lancer et relancer sa ligne, renouveler ses appâts, changer de place, on eût pu croire qu'il ne restait plus un seul poisson dans le lac.

- Bast ! Dit-il. Je n'ai pas trop à me plaindre. N'insistant pas davantage, il enroula son fil, se saisit du panier où se débattaient les deux gros poissons qui allaient le rendre riche pour la moitié d'un mois et commença de gravir la côte. Dans la poche de sa blouse, le chaton sauvé des eaux miaulait et griffait ...

A vingt mètres de sa pauvre maison, il vit sa femme qui l'attendait sur le seuil, placide et patiente comme à son habitude. Sans avoir échangé un mot, tous deux rentrèrent dans l'unique pièce qu'éclairait à peine la lumière du jour et où flottait une odeur d'étable et de lait caillé. A terre (il n'y avait ni plancher, ni carrelage), sur une paille, jouaient trois enfants. Le plus jeune semblait de quelques semaines, l'aîné n'avait pas deux ans. Le père ouvrit son panier et le rude visage de la femme se plissa imperceptiblement de satisfaction. Pourtant elle feignit d'être déçue :

- Sont pas trop petits ! Dit-elle. Mais sont peu ...

Antoine ne s'émut pas. Il savait que, en eût-il apporté cent, elle eût témoigné de la même maussade indifférence. C'est le caractère de celle-ci de ne jamais se montrer trop contente des biens qui lui arrivent. Un proverbe prétend que, s'il pleuvait des ducats, les Savoyards se plaindraient que le bon Dieu cassât leurs ardoises.

- Voici le dernier morceau ! Annonça-t-il, présentant le chaton. Avec un haussement d'épaules, sa femme le lança doucement aux enfants qui piaillaient.

Le chat grandit. Il grandit si vite, il grandit tant qu'il atteignit bientôt la taille d'une panthère et ce fut un grand soulagement pour ses maîtres quand il quitta la maison.

Hélas ! Il n'en avait pas oublié le chemin ! Trop souvent, il y revenait rôder. Ce chat était épouvantable à voir ! Avec son poil couleur de suie, ses griffes qui ressemblaient à des sabres, ses yeux verts et phosphorescents qui vous aveuglaient dans l'ombre. Ses mâchoires, lorsqu'elles se refermaient sur une tête de mouton, la broyait aussi facilement que si vous croquiez dans une pastille...

Puis, des enfants disparurent. Des hommes. Des femmes. La terreur se répandit partout. On organisa des battues, menées par les meilleurs tireurs de la région. Tous avaient vu le chat fantastique. Tous avaient été, plus ou moins, ses victimes. Mais ni la vaillance, ni la ruse, ni le désir de venger un deuil cruel ne triomphèrent de l'horrible bête ...

Le chat s'avérait invulnérable. L'apercevait-on juché sur un sommet ? A peine l'avait-on mis en joue qu'on le retrouvait derrière soi. Le croyait-on à gauche ? Voilà qu'il se trouvait à droite. Ou bien, on le voyait bondir de quelque haute roche, dessinant, sur le ciel bleu, une souple courbe noire qui s'effaçait aussitôt comme s'il se fut volatilisé dans l'air.

Puis le jeu changeait. Il demeurait immobile. Balles et flèches roulaient et glissaient sans même déchirer sa fourrure infernale. La nuit venue, les paysans barricadés chez eux remontaient leurs couvertures par-dessus leurs oreilles quand ils entendaient les sinistres miaulements répercutés à l'infini par l'écho des montagnes. Ils évoquaient le voyageur perdu dont on ne retrouverait plus le lendemain qu'un lambeau de vêtement...

Antoine, plus que quiconque, désirait la mort du chat. Pourtant, il tremblait de le provoquer. Il avait compris que l'animal était le châtement des Dieux. Depuis la pêche miraculeuse où il avait

renié sa parole, jamais plus il n'avait attrapé de poissons. Pour que sa femme, ses enfants et lui-même ne meurent pas de faim, il avait trouvé un travail de bûcheron.

Mais le sort s'acharnait ... Un arbre, en tombant, lui cassa la clavicule. Puis, il se blessa sur sa propre hache. Enfin, la coupe de bois où il travaillait avait pris feu... Avant chaque malheur, il avait rencontré le chat et le chat l'avait fixé du regard en crachant du feu. Un certain matin, un ânier piémontais qui passait par là découvrit, en travers de leur seuil défoncé, le pêcheur, sa femme et leurs trois enfants. Le chat les avait dévorés ! La bête continuait ses ravages sur le territoire et on se mit à observer un rythme inexplicable : de vingt en vingt. Il s'était instauré gardien du col menant de l'un à l'autre versant. Il laissait franchir la montagne à dix-neuf personnes, hommes ou femmes, et dévorait la vingtième...

Or, les raides sentiers ne permettaient pas que l'on avance de front. Il y avait toujours un vingtième et ce vingtième était toujours la proie du chat ... Une fois, un jeune soldat qui rentrait de congé apprit qu'il arriverait vingtième... Il pensa bien à reculer. Mais déjà, il avait eu le tort de céder aux instances de sa famille désireuse de le retenir le plus possible.

Sa permission expirait. Un nouveau retard lui vaudrait une grosse mauvaise note, sinon d'être accusé de désertion. Il fallait essayer de passer. Or, comme il arrivait au col redoutable, il entendit sonner des cloches. En contre-bas, des femmes entraient dans une petite église. Deux enjambées suffirent au jeune soldat pour qu'il se mêle à elles. La cérémonie finie, il s'en alla solliciter Monsieur le Curé, qui bénit son fusil. Arme à la main, le soldat reprit sa route.

A peine avait-il avancé de quelques pas qu'il vit la bête, debout sur un rocher, qui l'attendait. Les derniers rayons du soleil rendaient plus noir encore son pelage mais ses narines lançaient des flammes et ses yeux brillaient comme braises. Presque inconscient de son geste, le soldat visa. Toutes griffes dehors, le monstre s'était lancé. Il ne retomba pas sur la route. Le coup qui l'atteignit avant qu'il eût touché terre le projeta au bord de la pente abrupte où il tenta de s'agripper... Une deuxième détonation lui fracassa la tête et le précipita dans l'abîme, au fond du lac.

On dit que la gerbe d'écumes qu'il souleva dans sa chute éclaboussa jusqu'aux crêtes environnantes. Le soldat, un court instant abasourdi par sa victoire, sauta de joie, puis, calmement, se remit en marche.

Pour commémorer ces faits, on appela alors la montagne : le Mont du Chat, ce chaînon du Jura qu'avait terrorisé le diabolique animal. D'ailleurs, on ne le revit plus jamais.

Des gens dignes de foi affirment qu'il recouvra la vie sous les eaux, mais qu'il y demeurera captif jusqu'à la fin des temps. Il en ressent de grandes colères. Alors son poil se hérissé et provoque, à la surface du lac d'émeraude, ces brusques frémissements qui font chavirer les barques...

On dit aussi qu'en tombant, le chat voulut se retenir en s'agrippant au sommet de la montagne, y laissant alors un de ses crocs, qui forme le paysage.

On dit aussi encore que s'il est tombé côté Lac du Bourget, ses yeux, dans la chute sont tombés chez nous et qu'ils sont devenus les deux petits lacs de Saint-Jean de Chevelu.

Texte de Jean Portail - Contes et légendes de Savoie - édition Fernand Nathan

## Lac de chevelu, curé noyé

Pour persuader Michel de ne pas trainer aux abords des lacs de Saint Jean de chevelu, on lui a sans doute raconter la triste fin du curé Navette de saint Jean, du temps de son arrière-arrière-arrière-grand-père Bertrand Buisson

*Le 30 août 1728, Anthelme PLATTIER habitant du hameau la Plattière, situé à l'ouest du lac de Chevelu, vint chercher Joseph pour qu'il donne les derniers sacrements à Joseph PLATTIER, membre de sa famille.*



*Il est venu le chercher avec une barque pour aller plus vite, car les abords du lac étaient très marécageux et entraînaient un grand détour pour les contourner, et c'est en repartant que « le mauvais bateau » chavira, projetant dans l'eau les deux occupants qui se noyèrent. Le vicaire PASQUIER écrit sur le registre à propos*

*de son curé « tout ce qu'il a pu faire a été de recevoir l'absolution et l'extrême-onction par moi soussigné ».* Pas moins de huit prêtres étaient présents lors des funérailles et « il a été pleuré de tous les paroissiens et des paroisses circumvoisines car il était véritablement le père des pauvres par les aumônes considérables, cachées ou publiques qu'il faisait. Il était le secours des malades et la consolation des affligés »

*Son père Dominique devait aussi lui raconter les événements que lui ou son grand père avaient vécus, comme la période Napoléonienne (du temps du grand père. Dominique n'avait qu'un an lorsque Napoléon 1<sup>er</sup> à été battu), puis la reprise de la savoie par Victor Emmanuel 1er, monarque autoritaire et le sentiment d'être oublié qui régnait alors.*

*Il lui raconte peut être aussi le tremblement de terre au bourget en 1822 alors qu'il avait 8 ans*

## *1858-1859 Les premiers pas de l'éducation*

*Vers 1858, 1859, Michel va découvrir le Catéchisme. C'est une première étapes dans son éducation. Certes Ses parents, sa sœur ont déjà du lui inculquer les bases de la religion, lui conté la vie du Christ, des saints, et les principales prières.*

*Maintenant, sans doute le Dimanche ap<sup>^</sup>rès l'office, il reste avec les enfants de la commune pour assister au catéchisme.*

*Les séances sont sans doute données par les sœurs du recteur (Jean Claude PIERRON ce dernier devant lui prendre en charges les enfants plus agés qui vont faire leur communion solennelle ou leur confirmation, et parfois donner la bénédiction nuptiale lorsque requis.*

Par l'analyse des baptêmes à Saint Jean de Chevelu en 1853, on dispose de la liste des enfants qui doivent entamer leur découverte de la Catholicité.

Pour les garçons nés en 1853

Nom	prenom	date_naissance	date_deces
BARDET	Joseph	15 OCT 1853	-
BERTHET	François	20 NOV 1853	29 SEP 1882
<b>BUISSON</b>	<b>Michel</b>	<b>7 OCT 1853</b>	-
CARRON	Charles	8 DEC 1853	30 JUN 1857
DUPRAZ	Maurice	06 OCT 1853	-
GAIMIN	François	25 SEP 1853	-
HERITIER	Marie Robert	10 JUL 1853	-
HERITIER	Pierre	31 DEC 1853	13 JUN 1857
MACHET	Louis François	31 OCT 1853	26 JUL 1882
MICHAUD	Jean Gustave	18 OCT 1853	-
NAVETTE	Claude	20 DEC 1853	-
NAVETTE	Etienne	28 OCT 1853	-
PERRET	Anthelme	14 MAR 1853	-
REVERDY	Claude	23 AUG 1853	-

Charles CARRON et Pierre HERITIER ont malheureusement disparus très jeunes

Pour les filles nées en 1853

Nom	prenom	date_naissance	
BLANC	Marie	13 SEP 1853	
BUISSON	<del>Marguerite</del>	27 NOV 1853	On perd sa trace en 1855
CARRON	Antoinette	13 MAR 1853	
CARRON	Marie	10 MAR 1853	
DUPRAZ	Anthelmette	27 APR 1853	
MILLION ROUSSEAU	Françoise Claudine	19 DEC 1853	
PRAVAZ	Etiennette	23 AUG 1853	
PRAVAZ	Françoise	03 AUG 1853	
REVERDY	Gabrielle	18 MAR 1853	

C'est donc Jeannette (42 ans) et Françoise Pierron (27 ans) qui gère ces classes. Elles savent toutes deux lire et écrire (d'après le recensement de 1848)

## Petite illustration des séances de catéchisme

Pour voir des exemples :<sup>1</sup>

- 
- <sup>1</sup> [" Petit Catéchisme ou Abrégé de la Doctrine chrétienne, imprimé par ordre de Monseigneur Charles Brault, archevêque d'Albi, pour être enseigné seul dans son diocèse, ... | Gallica \(bnf.fr\)](#)

## Sur le fond

**TABLIÉ DES MATIÈRES.**

PREFACE, ETC. . . . . Page. 1

**NOTIONS PRÉLIMINAIRES.**

PREMIÈRE LEÇON. — Du titre de chrétien et de la doctrine chrétienne en général. . . . . 4

DEUXIÈME LEÇON. — Du signe de la croix. . . . . 8

**PREMIÈRE PARTIE.**

**DES VÉRITÉS QUE NOUS DEVONS CROIRE.**

**QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.**

PREMIÈRE LEÇON. — Du symbole des apôtres en général. . . . . 46

DEUXIÈME LEÇON. — Premier article du symbole. — De Dieu et de ses perfections. . . . . 49

TROISIÈME LEÇON. — Suite du premier article du symbole. — Des mystères en général et en particulier du mystère de la Sainte-Trinité. . . . . 33

QUATRIÈME LEÇON. — Suite du premier article du symbole. — Des anges. . . . . 44

PREMIER RAPPROCHEMENT. — Les anges et les démons. . . . . 56

CINQUIÈME LEÇON. — Suite du premier article du symbole. — De l'homme. . . . . 56

SIXIÈME LEÇON. — Suite du premier article du symbole. — De la chute de l'homme et du Messie promis. . . . . 64

DEUXIÈME RAPPROCHEMENT. — Les anges et les hommes. . . . . 77

SEPTIÈME LEÇON. — Deuxième et troisième articles du symbole. — Du mystère de l'Incarnation. . . . . 79

HUITIÈME LEÇON. — Suite du mystère de l'Incarnation. . . . . 89

NEUVIÈME LEÇON. — Suite du deuxième et du troisième articles du symbole. — Vie cachée de Notre-Seigneur Jésus-Christ. . . . . 99

DIXIÈME LEÇON. — Suite du deuxième et du troisième articles du symbole. — Vie publique de Jésus-Christ. . . . . 109

ONZIÈME LEÇON. — Quatrième article du symbole. — Du mystère de la Rédemption. . . . . 120

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

668 **TABLIÉ GÉNÉRALE DES MATIÈRES.**

Pages.

DEUXIÈME LEÇON. — De la prière. . . . . 425

TROISIÈME LEÇON. — De l'Oraison dominicale. . . . . 436

QUATRIÈME LEÇON. — De la Salutation angélique. . . . . 448

DEUXIÈME SECTION. — Des sacrements. . . . . 454

PREMIÈRE LEÇON. — Des sacrements en général. . . . . 454

DEUXIÈME LEÇON. — Du Baptême. . . . . 464

TROISIÈME LEÇON. — De la Confirmation. . . . . 477

QUATRIÈME LEÇON. — De la Pénitence. . . . . 488

CINQUIÈME LEÇON. — De la contrition. . . . . 496

SIXIÈME LEÇON. — Des différentes sortes de contrition. . . . . 506

SEPTIÈME LEÇON. — Du bon propos. . . . . 514

HUITIÈME LEÇON. — De la confession. . . . . 519

NEUVIÈME LEÇON. — De l'examen de conscience. . . . . 533

DIXIÈME LEÇON. — De la manière de se confesser. . . . . 539

ONZIÈME LEÇON. — De la satisfaction. . . . . 543

DOUZIÈME LEÇON. — Des indulgences. . . . . 553

TREIZIÈME LEÇON. — De l'Eucharistie. . . . . 562

QUATORZIÈME LEÇON. — Du saint sacrifice de la Messe. . . . . 577

QUINZIÈME LEÇON. — De la communion. . . . . 587

SEIZIÈME LEÇON. — Des dispositions à la sainte communion. . . . . 595

DIX-SEPTIÈME LEÇON. — De la manière de communier. . . . . 602

DIX-HUITIÈME LEÇON. — De l'Extrême-Onction. . . . . 609

DIX-NEUVIÈME LEÇON. — De l'Ordre. . . . . 621

VINGTIÈME LEÇON. — Du Mariage. . . . . 632

LEÇON SUPPLÉMENTAIRE. — Des exercices du chrétien pendant la journée. . . . . 644

TROISIÈME RÉCAPITULATION. . . . . 635

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE. . . . . 660

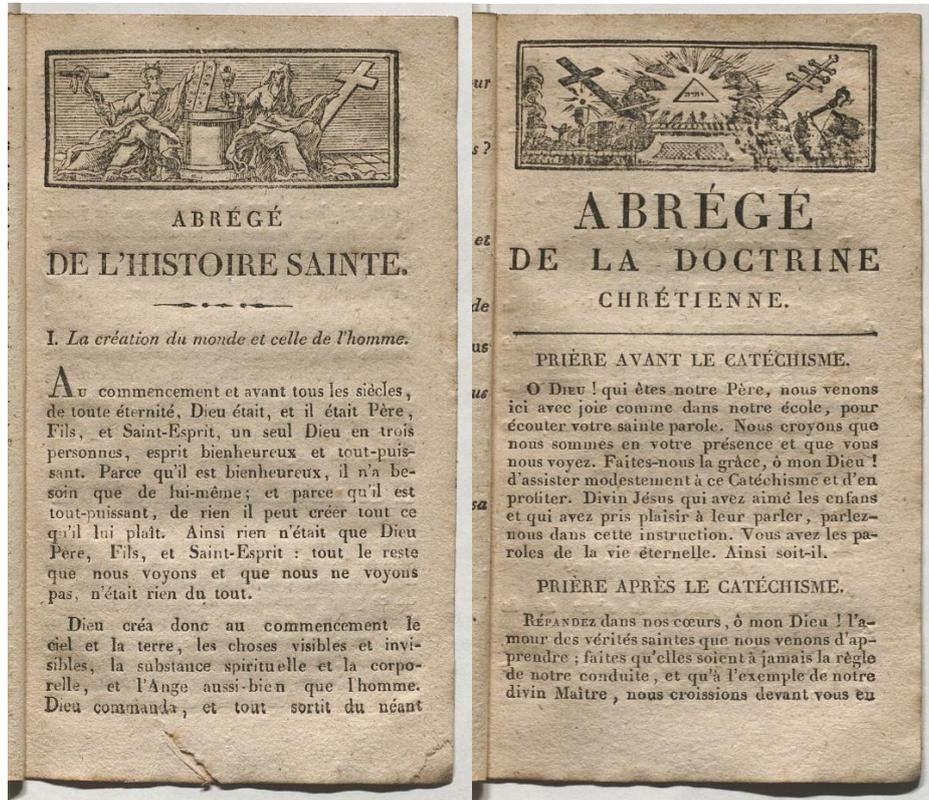
**FIN DE LA TABLIÉ GÉNÉRALE.**

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- [Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion, nouvelle méthode pour donner la première instruction religieuse, par M. A. Maudouit,...](#) | Gallica (bnf.fr)

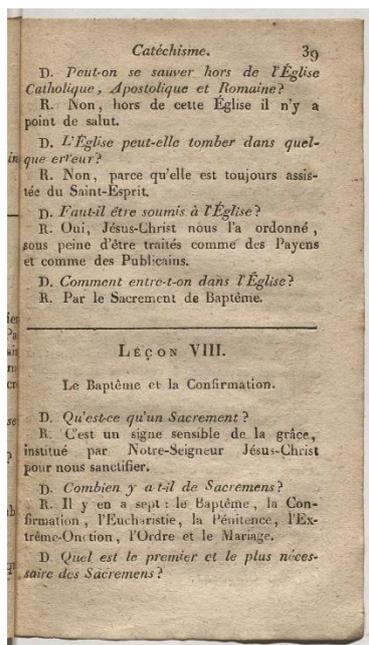
## Sur le fond

En parcourant le petit catéchisme (qui devait servir de support) on s'aperçoit très vite que peu de place était laissée à la réflexion personnelle ou l'analyse. L'enseignement est essentiellement « dogmatique ». On peut espérer que les moments de réflexions étaient du ressort de l'enseignant.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A chaque leçon, sa séance de questions, dont les réponses doivent être exactes et conformes au livre.

## Le suivi des connaissances théologiques

LEÇON SUPPL<sup>re</sup>. — DES EXERCICES DU CHRÉTIEN. 661

Que savez-vous de son enfance? (Naissance, circoncision, adoration des Mages, etc.)...

Que savez-vous de sa vie publique? (Accomplissement des prophéties; miracles; vertus pratiquées, etc...)

Que savez-vous de la mort de Jésus-Christ? — De sa résurrection. — De son Ascension?

4<sup>o</sup> Que savez-vous de la Sainte Vierge? (Immaculée dans sa Conception; Mère de Jésus-Christ; etc...)

### III

Que devez-vous *faire* pour arriver au ciel?

1<sup>o</sup> Qu'appellez-vous commandements de Dieu? — Commandements de l'Eglise?

Combien y a-t-il de commandements de Dieu?

Combien regardent nos devoirs envers Dieu? — Et nos devoirs envers le prochain?

Que faut-il faire pour observer le premier commandement de Dieu? — Et pour observer le troisième?

— Et pour observer le quatrième, etc?

Que faut-il ne pas faire pour observer le premier commandement? — pour observer le huitième? — le cinquième? etc...

Dites ce qu'il faut faire ou ne pas faire, pour observer les autres commandements de Dieu?

2<sup>o</sup> Combien y a-t-il de commandements de l'Eglise?

— Quels sont-ils?

Pourquoi l'Eglise nous a-t-elle imposé des commandements?

Dites ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour observer chaque commandement de l'Eglise?

3<sup>o</sup> Comment appelez-vous la désobéissance aux commandements de Dieu?

Qu'est-ce que le péché?

Chaque année de Catéchisme se solde par une évaluation des connaissances des enfants afin de savoir s'ils peuvent envisager de faire leur communion solennelle.